

Animaux errants

Vous trouvez des animaux en divagation sur la commune, merci de contacter l'association ANIM'TOIT

Anim'toit à le rôle de refuge mais aussi de fourrière.

Une fourrière est une structure « *communale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation jusqu'au terme des délais fixés aux articles L. 221-25 et L. 211-26* » (article L. 211-24 du CRPM). Il s'agit donc d'un service public relevant des collectivités territoriales.

Anim'toit vous accueille :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h
- lundi, Mardi, Jeudi et vendredi de 16h à 18h
- Mercredi et Samedi de 14h à 17h (Horaire des visites)



CONTACT

Anim'toit

2 rue des violettes
44260 PRINQUIAU

 06 42 02 37 90

 [Site Internet](#)